



Que fait la Région pour les Elèves en Sanitaire et social?

Formation Santé et Social

AJOUTER CHIFFRES CLES / GRANDES ACTIONS : CF [Formations sanitaires et sociales | Région Normandie](#)

15 diplômes en sanitaire et 13 en social

En 2021, la Région a attribué plus de **55 millions d'euros de dotations de fonctionnement aux instituts de formation sanitaire et sociale**. Plus de 3 300 élèves et étudiants ont, par ailleurs, perçu une bourse régionale d'étude, au titre de l'année scolaire 2021-2022.

La Région Normandie compte **46 établissements de formation sanitaire et sociale** préparant à **15 diplômes d'Etat dans le domaine du sanitaire** (aide-soignant, infirmier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmier de bloc opératoire...) et **13 diplômes d'Etat dans le domaine du social** (accompagnant éducatif et social, assistant de service social, moniteur éducateur, éducateur spécialisé...). Au total ce sont plus de **13 000 élèves et étudiants par an** (toutes années de formation confondues).

Le financement de ces formations s'élève chaque année pour la Région à près de 65 millions d'euros de fonctionnement, dont près de 9 millions d'euros au titre des bourses régionales d'études attribuées aux étudiants de ces filières.

En 2021, la Région a attribué plus de **55 millions d'euros de dotations de fonctionnement aux instituts de formation sanitaire et sociale**. Plus de 3 300 élèves et étudiants ont, par ailleurs, perçu une bourse régionale d'étude, au titre de l'année scolaire 2021-2022.

Renforcer l'offre de formation

En 2022, la Région propose un nouveau dispositif, "[Se préparer aux métiers du soin et de l'aide à la personne](#)" avec 252 places réparties sur le territoire.

Dans le cadre du Ségur de la Santé et afin de renforcer le personnel soignant en Normandie, la Région, a décidé, en concertation avec l'Etat, d'**augmenter le nombre de places dans les formations en soins infirmiers, d'aides-soignants et d'accompagnant éducatif et social** :

- **Infirmiers** : 214 places supplémentaires soit un total de **1 734 places** en formation
- **Aide-soignant** : 367 places supplémentaires soit un total de **1 700 places** en formation
- **Accompagnant éducatif et social** : 92 places supplémentaires soit un total de 3 places en formation

Cette offre de formation est complétée par les dispositifs de formation pour les demandeurs d'emploi avec plus de 1000 places en 2022 pour des formations qui préparent aux métiers d'accompagnant éducatif de la petite enfance, d'agent de service médico-social, d'assistant de vie aux familles, d'animateur en gérontologie et de responsable de secteur des services à la personne.

Attirer les professionnels de santé

Les secteurs de la santé et du travail social représentent 15,3 % de l'emploi total normand et sont particulièrement dynamiques, offrant des emplois très diversifiés et non délocalisables.

Afin de fixer les priorités et les évolutions souhaitables, un **Schéma normand des formations sanitaires et sociales 2018-2022** a été adopté par la Région le 19 février 2018. Sa finalité : structurer les orientations régionales pour répondre aux besoins en emplois et en compétences des employeurs ainsi qu'aux besoins des territoires et des populations.

De manière générale, la Région souhaite faire des **professions de santé un levier de développement et d'attractivité du territoire**. Objectif : inciter les professionnels de santé formés en Normandie à rester sur le territoire, par exemple en proposant aux futurs masseurs-kinésithérapeutes **un dispositif de remboursement d'études pour les jeunes diplômés**.

Les secteurs de la santé et du travail social représentent 15,3 % de l'emploi total normand et sont particulièrement dynamiques, offrant des emplois très diversifiés et non délocalisables.